

## Recherches sociographiques



# Une critique de la théorie de la nation dans trois ouvrages récents

Nicole Laurin

Volume 38, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057155ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057155ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Laurin, N. (1997). Une critique de la théorie de la nation dans trois ouvrages récents. *Recherches sociographiques*, 38(3), 522–525.  
<https://doi.org/10.7202/057155ar>

sommes-nous pas alors plutôt en présence d'une ethnie minoritaire sans assise nationalitaire réelle ?

Claude BARTEAU

*Département d'anthropologie,  
Université Laval.*

---

## UNE CRITIQUE DE LA THÉORIE DE LA NATION DANS TROIS OUVRAGES RÉCENTS

Nicole LAURIN

La théorie de la nation a évolué au cours des dernières années. La tâche de définir la nation, à partir de ses éléments constitutifs et de leur articulation, ne cesse de se compliquer. Sitôt énoncés, critères, caractéristiques et règles générales disparaissent sous une avalanche d'exceptions dont la théorie s'épuise à rendre compte. La nation passera avant qu'on ait pu s'en faire une idée adéquate. N'est-ce pas cependant la pertinence de la théorie qui importe avant tout, sa capacité de faire sens dans la conjoncture ? Ainsi, au cours des dix ou quinze dernières années, plusieurs intellectuels sont passés d'une problématique combative, axée sur la lutte nationale, à une problématique défensive de la nation – soit qu'on défende la nation ou qu'on s'en défende. Ce passage révèle un déplacement dans la théorie et surtout un réalignement des positions politiques.

Les nations étaient constituées de classes, celles-ci associées à des places, des intérêts et des discours. Les alliances de classes et leurs oppositions se produisaient au sein des nations, entre les nations et à travers des luttes nationales. Cette représentation plaçait au centre de la théorie la domination, et à l'horizon politique, la possibilité de l'émancipation. Par un étrange retournement, il n'y a plus guère que les derniers travaux de Fernand DUMONT sur la société québécoise où soient mises en relation les classes, les idéologies et la nation. En général, il n'y a plus de classes ou à tout le moins, il n'y a plus de mots pour en parler. Par ailleurs, on ne cesse de discourir sur l'exclusion de différentes catégories de personnes sans préciser le cadre, l'ensemble ou l'univers dont elles sont exclues, en quoi consistent l'exclusion et son contraire, sans doute l'inclusion.

La difficulté de concevoir les classes va de pair avec la difficulté de concevoir les sociétés, ce qui fait leur cohésion et ce qui nourrit leurs contradictions, comment en outre les sociétés se distinguent et se recouvrent. Dans ce contexte, les deux concepts clés de la sociologie, l'intégration et le conflit, perdent leur utilité. La

sociologie se réfugie tout entière dans le « lien », degré zéro du fait social et, osons le dire, degré zéro de la sociologie. Le lien ne peut être référé aux formes, aux structures ou aux fonctions ni par conséquent aux organisations, à la culture ou aux institutions. En effet, un lien n'est pas encore un rapport, une relation, encore moins la combinaison de rapports ou de relations. Le lien désigne seulement le point de contact virtuel entre l'identité et la communauté, d'où naîtrait ou pourrait renaître la vie en société. Dans cette perspective, l'identité signifie ce qui se reconnaît et se voit reconnu, la communauté formant le substrat de ce procès spéculaire sans fin qui produit, reproduit, fragmente et recompose l'identité. Dès lors, comme une fleur du désert, la communauté s'épanouit où il n'y a presque rien ni personne, ni feu, ni lieu, ni parole : communauté dite locale, urbaine, régionale, nationale, internationale, politique, culturelle ; communauté des citoyens, des usagers, des ayants droit, sans oublier la communauté tout court comme dans l'expression « prise en charge par la communauté », bien connue dans les ministères. Néanmoins, l'identité ne fait pas la personne, la communauté ne fait pas le groupe, la classe, la société. Identité et communauté sont des fictions, des illusions, le voile des rapports sociaux existants.

Ces concepts sont mis en œuvre de différentes manières dans le travail de Gilles Bourque et Jules Duchastel et celui de Joseph Yvon Thériault ; ils participent à la construction des deux nations : la bonne et la mauvaise ou, dans un langage plus actuel, la nation politiquement suspecte et la nation politiquement correcte. On retrouve cette thèse des deux nations dans plusieurs travaux actuels. Il en existe aussi une version condensée dans les pages du journal *Le Devoir*. Elle répond plus ou moins explicitement aux accusations d'ethnocentrisme, d'obscurantisme et même de racisme dirigées contre le Québec d'hier ou d'aujourd'hui, contre le nationalisme et l'indépendantisme. Il semble toutefois que la nation suspecte peut être sauvée si elle se trouve soumise, ordonnée à la constitution de la nation correcte. Le résultat correspondrait assez bien dans les faits au modèle présenté par Éric Schwimmer des « États tolérants pluralistes possédant un noyau culturel prépondérant » (p. 27). Cependant, pour cet auteur, l'opposition ne se situe pas entre deux nations mais bien plutôt entre deux États : l'État national qui ne reconnaît pleinement que les liens du sang et de la souche et l'État moderne démocratique, fondé sur le territoire et non sur la nation.

Gilles Bourque et Jules Duchastel définissent d'une part la nation ethnique ou, plus exactement, celle qui produit du nationalisme ethnique et « culturaliste » ; d'autre part, la nation civique qui se construit dans le nationalisme politico-culturel, au Québec, et dans le nationalisme « stato-civique », au Canada. Dans une perspective semblable à la précédente, Joseph Yvon Thériault établit une différence entre la nation-culture et la nation-contrat. Dans le premier cas, le patrimoine, la langue, la religion, la culture sont les références privilégiées de la communauté nationale. Dans le second cas, la nation est une communauté politique, fondée sur le partage de la citoyenneté de droit universel dans l'État, celle-ci transcendant les particularités de toutes sortes qui distinguent entre eux les membres de la communauté.

Selon Bourque, Duchastel et Thériault, l'absence d'État national proprement dit, au Québec comme en Acadie, a longtemps bloqué l'identité dans l'enclos de l'ethnicité, symbolisée par l'attachement à la langue, à la foi et aux divers mythes fondateurs de ces sociétés. Au cours des années 1960, selon Joseph Yvon Thériault, l'émergence de l'État-providence a précipité l'Acadie dans un processus de modernisation, provoquant une crise d'identité profonde. La nation ethnique a été ébranlée, expropriée. Dès lors, les Acadiens sont partis à la recherche problématique « d'une voie médiatrice entre une impossible mutation en nation-contrat et une indésirable ethnicisation ». Cette voie un peu mystérieuse pourrait conduire à « un espace politique qui ne soit pas étatique... tout en n'étant pas l'émanation d'un héritage (p. 241). Ce qui affaiblit l'Acadie affermit le Québec. En effet, selon Gilles Bourque et Jules Duchastel, « le passage à l'État-providence fut l'occasion d'une nouvelle reformulation de l'identité, cette fois nettement circonscrite à l'espace Québec » (p. 315). Cette identité correspond à l'émergence d'un nationalisme « politico-culturaliste », revendiquant l'élargissement de l'autonomie provinciale jusqu'à la souveraineté nationale. L'analyse de Thériault nous permet de résoudre l'énigme de cette mutation contradictoire de l'identité. C'est à l'Église que l'État-providence s'est substitué, elle qui rassemblait et organisait le Canada français, ces petites ou grandes sociétés françaises et catholiques que le providentialisme soumet à l'État et sépare les unes des autres. Pourtant, selon Gilles Bourque et Jules Duchastel, seul le refus répété de la part de l'État fédéral de reconnaître les droits des francophones du Canada a forcé l'identité canadienne-française à se replier sur le Québec et à se recentrer progressivement dans l'espace provincial québécois. Pour ces deux auteurs, l'Église demeure toujours, dans la modernité, une institution de la sphère privée, subordonnée à l'État même lorsqu'elle participe au discours politique. Donc, le nationalisme ethnique, ethnico-culturel ou politico-culturel subsiste essentiellement par et dans l'État québécois : « La nation québécoise représente donc une communauté politique façonnée dans l'histoire du développement de la démocratie représentative et à travers les transformations de l'État moderne depuis 1848 » (p. 315).

Je veux bien croire que l'État peut façonner des communautés, néanmoins il ne crée pas la société. La société produit l'État. On ne saurait ignorer à cet égard les leçons de l'anthropologie. Ainsi, l'ouvrage de Éric Schwimmer, en situant notre question nationale dans une analyse comparative, en fait ressortir certaines dimensions qu'on a tendance actuellement à passer sous silence. L'auteur démontre comment les rapports de force entre minoritaires et majoritaires, francophones et anglophones du Canada, perpétuent une situation de type colonial au sein même des institutions sociales et politiques de la démocratie. La bataille des Plaines d'Abraham continue sous d'autres formes, selon Éric Schwimmer. Et pourquoi pas aussi la déportation des Acadiens ?

Malheureusement, la réflexion de l'auteur ne prend peut-être pas toute la mesure de ce qui a existé avant 1960, entre les Plaines d'Abraham et l'État du Québec. Le Canada français, malgré son traditionalisme et son cléralisme, était tout de même le Canada. Un spectre que le discours indépendantiste ne parvient pas à conjurer. Un pays que le Québec souverain ne redonnera jamais aux

Québécois dits francophones et aux ainsi nommés francophones hors Québec. Peut-être rend-il compte de cette « troisième voie » dont Éric Schwimmer observe justement qu'elle est « jugée impossible par les théoriciens, mais défendue, contre vents et marées, par une bonne partie du peuple québécois » (p. 123-124). Cette voie, selon l'auteur, serait celle de la continuation des « cycles de tolérance-intolérance qui nourrissent le nationalisme sectoriel, qui fonctionne depuis plus de deux siècles » (p. 123).

Puis-je me permettre de souligner que ces cycles s'inscrivent aussi dans le mouvement d'autorégulation du double système des places occupées par les groupes politiques en rivalité fonctionnelle, dans l'État fédéral et dans l'État provincial ? Or, il n'est pas absolument évident que ce système ne puisse plus se reproduire, que son équilibre soit définitivement rompu. De plus, les groupes formés dans le champ de l'économie produisent aussi des effets politiques. Jadis, une bourgeoisie canadienne s'est donné un État fédéral. Plus récemment, un groupe qualifié par plusieurs intellectuels québécois de bourgeoisie nationale s'est nourri de la manne de l'État né de la Révolution tranquille. On ne saurait tenir pour rien le rôle dans la conjoncture actuelle de ce que Jacques Parizeau, au soir du dernier référendum, a nommé « l'argent ». Comme Gilles GAGNÉ me l'a fait remarquer, cette allusion visait peut-être une certaine classe, celle, j'ajoute, dont la conscience, selon MARX, ne reflète que les besoins du capital. À trop concentrer le débat national sur l'ethnicité, pour l'amplifier ou la désamorcer, on oublie le fond.

Nicole LAURIN

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*

---

## LA QUESTION IDENTITAIRE AU QUÉBEC

**Ignaki OLAZABAL**

C'est avec grand intérêt que j'ai lu *L'identité à l'épreuve de la modernité* de J. Yvon Thériault.

Je dois dire que je suis d'accord avec l'essentiel des propos de l'auteur, lesquels, soit dit en passant, sont énoncés avec une rare clarté. C'est sur la question identitaire au Québec que j'aimerais insister, à partir d'un exemple. En étudiant, à travers quatre générations de Juifs ashkénazes de Montréal, je constate le profond abîme qui sépare les conceptions du lieu du politique entre cette communauté et la communauté « canadienne-française » ou « québécoise francophone » du Québec. Pourtant, elles partagent toutes deux une présence inscrite dans la longue durée dans la ville de Montréal (six générations pour les Juifs ashkénazes). L'héritage de la